

PROCES-VERBAL

COMITE DE DIRECTION réunion plénière

21 Octobre 2019

Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres présents :

Mesdames Christine AUBERE, Valérie COLIN, Joëlle MONLOUIS, Ghislaine YESLI KERRAD
Messieurs Ahmed BOUAAJAJ, Bruno FOUCHET, Nasser GAMMOUDI, Gilbert MATHIEU, Jean-Pierre MEURILLON, Daniel VOISIN

Assistent :

Madame Sophie GERMAIN (Directrice Générale)
Messieurs Jean-Marie RENAUD (Président délégué du District de SEINE-ET-MARNE), Christian FORNARELLI (Vice-président délégué du District de l'ESSONNE), Gérard DELORME (Vice-président délégué du District des HAUTS-DE-SEINE), Jean-Jacques COMBAL (Secrétaire Général du District du VAL DE MARNE), Christophe LAQUERRIERE (Animateur de la Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint), Ali MOUCER (Directeur Technique Régional)

Absents :

Madame Brigitte HIEGEL (excusée)
Messieurs François CHARRASSE (excusé), Frédéric CHEVIT (excusé), Philippe COLLOT (excusé), Philippe COUCHOUX (excusé), Jean-Claude DAIX, (excusé), Claude DELFORGE (excusé), Thierry MERCIER (excusé), Rosan ROYAN (excusé), François THISSERANT (excusé)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 07 OCTOBRE 2019

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.

Le Comité,

Après avoir pris connaissance, en séance, des observations formulées par M. MEURILLON, Adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion plénière du 07 Octobre 2019 en tenant compte desdites observations.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU 09 NOVEMBRE 2019

Présentation et adoption du Budget prévisionnel 2019/2020 réactualisé

Il est préalablement rappelé que le Budget prévisionnel 2019/2020 a déjà fait l'objet d'une adoption par l'Assemblée Générale de la Ligue le 03 Novembre 2018. Toutefois, afin de tenir compte des évolutions de la saison 2018/2019 (Comptes clos le 30 Juin 2019 arrêtés par le

Comité lors de sa dernière réunion plénière), et de nouveaux éléments impactant l'activité de la Ligue, il est nécessaire de procéder à un réajustement du Budget de la saison 2019/2020.

Le Comité prend connaissance du Budget prévisionnel 2019/2020 réajusté et entend les explications détaillées de Mme GERMAIN quant aux principales variations constatées, poste par poste, entre le Budget initial et le Budget réajusté. Il est notamment relevé :

- . Au niveau des charges : une stabilité des charges récurrentes et une augmentation des charges liées à Morfondé (par suite du démarrage de l'activité sur le site) et de la masse salariale (en lien avec les recrutements en cours, notamment au niveau de l'IR2F) ;
- . Au niveau des produits : une baisse des subventions (non-reconduction des subventions liées à la Coupe du Monde Féminine) et des produits licences (par anticipation d'une baisse du nombre de licences enregistrées).

Le Budget 2019/2020 réajusté s'élève ainsi à 10 471 k€ (contre 10 591 k€ pour le Budget initial) et fait apparaître un excédent prévisionnel de 305 k€ (contre 211 k€ dans le Budget initial).

Ce Budget prévisionnel 2019/2020 réactualisé sera soumis à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale du 09 Novembre 2019.

Présentation et adoption du Budget prévisionnel 2020/2021

Il est préalablement rappelé qu'il est nécessaire que le Budget prévisionnel 2020/2021 soit présenté et adopté par l'Assemblée Générale avant le début de l'exercice. Aucune Assemblée n'étant, à ce jour, programmée entre le 09 Novembre 2019 et le 1^{er} Juillet 2020, date d'ouverture de l'exercice comptable 2020/2021, ce Budget doit donc être soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée.

Le Budget prévisionnel 2020/2021 a été établi sur la base d'une augmentation de 2% du Budget prévisionnel 2019/2020 réajusté ; il s'élève ainsi à 10 681 k€ et fait apparaître un excédent prévisionnel de 311 k€.

Ce Budget prévisionnel 2020/2021 sera soumis à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale du 09 Novembre 2019.

Le Président informe le Comité de la réflexion en cours quant à la réalisation de travaux de réaménagement du siège social de la Ligue, et notamment de l'Accueil.

Election des délégués de clubs (délégation de la Ligue aux Assemblées Générales de la F.F.F. et de la L.F.A. – saison 2019/2020) : décisions de la Commission de Surveillances des Opérations Electorales

Le Comité prend acte des décisions de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales du 15 Octobre 2019 quant à la recevabilité des candidatures reçues dans le cadre de l'élection suivante :

Délégation de la Ligue aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A. - Au titre de délégués de clubs (élection de 5 titulaires) – Saison 2019/2020

- 1 – BOUAJAJ Ahmed
- 2 – COUCHOUX Philippe
- 3 – HIEGEL Brigitte
- 4 – MONLOUIS Joëlle
- 5 – VOISIN Daniel

Présentation des modifications aux Statuts de la Ligue

Le Comité prend connaissance d'une modification apportée à l'article 19 des Statuts de la Ligue suite à une observation de la F.F.F. sur le projet de mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types des Ligues Régionales.

Présentation et adoption du projet d'Ordre du jour de l'Assemblée Générale

Le Comité arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du Samedi 09 Novembre 2019 comme suit :

- I. APPEL DES DELEGUES ET QUORUM**
- II. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DE LA LIGUE**
- III. INTERVENTIONS DIVERSES**
- IV. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03.11.2018 (publié sur le site paris-idf.fff.fr le 03.09.2019)**
- V. RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2018-2019**
- VI. QUESTIONS FINANCIERES**
Présentation du Rapport de la Trésorière saison 2018-2019
Rapports du Commissaire aux Comptes (Rapport Général et Rapport Spécial)
Approbation des Comptes clos au 30 juin 2019
Affectation du Résultat de l'exercice
Approbation des budgets prévisionnels 2019-2020 réactualisé et 2020-2021
- VII. PRESENTATION DES MODIFICATIONS AUX STATUTS DE LA LIGUE**
Mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types
(Dispositions annexes aux Statuts de la F.F.F.)
- VIII. INFORMATION SUR LE DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL**
- IX. ELECTION DES DELEGUES DE CLUBS - DELEGATION DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA F.F.F. ET DE LA L.F.A. SAISON 2019-2020**
- X. QUESTIONS DIVERSES**
- XI. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE**

LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES

Au 18.10.2019, la Ligue a enregistré 213 159 licences contre :

. 217 592 licences la saison dernière à la même période, soit une baisse de 2,04% (- 4 433 licences)

. 212 120 licences au 18.10.2017, soit une très légère hausse de 0,50%.

A ce jour, au niveau global, la Ligue a enregistré 76% des licences N-1 ; dans le détail, la Ligue a déjà enregistré 86,93% des licences N-1 dans le Football Féminin alors qu'elle n'en a enregistré que 64,05% dans le Football d'Animation Masculin Libre.

Au niveau national, la Ligue est toujours à la 2^{ème} place du classement des Ligues au nombre de licences enregistrées mais l'écart avec la Ligue AUVERGNE-RHONE-ALPES (213 758 licences) se réduit : - 2 125 licences au 04.10.2019 contre - 599 licences au 18.10.2019 tandis que l'écart avec la Ligue des HAUTS-DE-FRANCE (197 376 licences) augmente : + 2 047 licences au 04.10.2019 contre + 15 783 licences au 18.10.2019.

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance à l'aide de différents tableaux de :

La répartition des licences enregistrées par District

Au 18.10.2019, avec 34 908 licences enregistrées, le District des HAUTS-DE-SEINE est en tête du classement des Districts franciliens.

Il convient de noter que le District des HAUTS-DE-SEINE est le seul District francilien à enregistrer une augmentation de son nombre de licences par rapport à la saison dernière : + 197 licences, soit + 0,57% tandis que les Districts des YVELINES et de la SEINE-SAINT-DENIS sont ceux qui connaissent la plus forte baisse tant en volume (respectivement – 1 020 licences et – 900 licences) qu'en valeur relative (respectivement – 3% et – 3,10%).

Etant également observé qu'en valeur relative, le District des YVELINES est, avec le District des HAUTS-DE-SEINE, celui qui a enregistré le plus grand nombre de licences par rapport à N-1 (79,45% des licences N-1 pour les YVELINES et 79,93% pour les HAUTS-DE-SEINE) tandis que le District de la SEINE-SAINT-DENIS est celui qui en a enregistré le moins (68,55% des licences N-1).

La répartition des licences enregistrées par catégorie

Pour ce qui concerne la répartition des licences enregistrées par catégorie, il n'y a pas de grands changements dans les constats effectués lors de la dernière réunion plénière du Comité.

Le Football Libre masculin

De date à date, toutes les catégories du Football Libre masculin sont en baisse ; la plus forte baisse en volume étant enregistrée chez les Seniors (- 2 943 licences) et la plus forte baisse en valeur relative chez les U18/U19 (- 11,68%).

Dans la catégorie Football d'Animation, le nombre de licences enregistrées est également en baisse par rapport à la même période la saison dernière : - 2 088 licences.

Le Football Féminin

Au niveau global, le nombre de licences enregistrées dans le Football Féminin Libre (13 725) est toujours en hausse de date à date : + 2 824 licences, soit + 26%.

A noter qu'au 04.10.2019, l'augmentation de date à date était de 21%.

Vu l'écart avec le nombre de la fin de saison (15 789 licences au 30.06.2019) et la progression enregistrée cette saison, il est plus que probable que le Football Féminin va encore connaître une augmentation de son effectif en fin de saison.

De date à date, toutes les catégories enregistrent une augmentation du nombre de leurs licences, la plus forte augmentation, tant en volume qu'en valeur relative, étant à mettre au crédit de la catégorie du Football d'Animation : + 1 458 licences, soit + 63,50%.

Le Football Diversifié

De date à date, le nombre de licences enregistrées en Futsal est en augmentation : + 673 licences, soit + 15,65%.

Au 04.10.2019, l'augmentation de date à date était de 10,86%.

Le Football Loisir et le Football d'Entreprise connaissent quant à eux une diminution de leur nombre de licences enregistrées respectivement de 195 licences (- 6,71%) et – 288 licences (- 9,70%).

L'encadrement

Si la catégorie « Technique Nationale » est stable, les autres catégories de l'encadrement connaissent une augmentation de leur nombre de licences enregistrées de date à date :

- . Educateurs Fédéraux : + 48 licences (+ 2,29%)
- . Animateurs Fédéraux : + 237 (+ 39,24%)
- . Technique Régionale : + 100 licences (+ 12,77%)
- . Dirigeants : + 292 licences (+ 1,59%)

LES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL

Informations générales

* Retour sur l'inauguration de la plaine de jeu Henri JEVAÏN à Morfondé

Le Comité revient sur l'inauguration de la plaine de jeu Henri JEVAÏN qui s'est déroulée le 13 Octobre dernier à Morfondé en présence de personnalités telles que Noël LE GRAET, Président de la F.F.F. et Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile-de-France, et des partenaires de la Ligue. 1 060 enfants dont 700 jeunes filles, venus de tout le territoire francilien, ont participé aux animations organisées sur le site pour l'occasion.

Malgré l'absence de clubs bénéficiaires de dotations de la Ligue (dans le cadre des différentes opérations, « Solidarité Clubs, « Foot Féminin c'est déjà un but », etc.), le Comité relève que la manifestation organisée dans le cadre de cette inauguration et du Centenaire du Football Francilien est une belle réussite et constitue une démonstration de la capacité de la Ligue à organiser de grands événements.

Le Président souligne la présence importante de l'encadrement technique, et remercie les Présidents des Districts qui ont facilité la présence de leur C.T. - D.A.P. et de leur Technicien Départemental, et l'équipe administrative de la Ligue pour le travail réalisé.

* Retour sur les rendez-vous et réunions du Président

Le Président fait un point sur ses différents rendez-vous et autres réunions touchant à la Vie de la Ligue :

. 11.10 : Les 100 ans du SCO ANGERS

. 16.10 : Commission des Finances et du F.A.F.A. ; le Président fait part au Comité de l'interrogation de la Commission quant à l'enveloppe financière attribuée à la Ligue, laquelle enveloppe place notre Ligue au milieu du classement des Ligues alors même que nous comptons le plus grand nombre de licences enregistrées !

* Mouvements dans les clubs

Le Comité entérine les mouvements dans les clubs suivants :

Demandes d'affiliations

Club Futsal

LE LIEN DE SENART (77)

Le Comité émet un avis favorable à cette demande d'affiliation.

Inactivité totale pour 2019/2020 – 1^{ère} saison

Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Un club en non-activité est celui qui ne s'engage pas en compétition officielle, ou qui est déclaré tel par la Ligue régionale, pour un autre motif. [...]* »

Vu la situation du club suivant,

Prononce, sous réserve des sommes dues, son inactivité (1^{ère} saison) :

Club Futsal

581 850 : SPORTING SAVIGNY FOOT 77 (77)

Annulation d'inactivité totale pour 2019/2020

Club Libre

548 908 : LE KAMELEON (92)

Le Comité,

Rappelé que lors de sa réunion du 07 Octobre 2019, le club LE KAMELEON a été déclaré en 1^{ère} année d'inactivité,

Considérant que par suite de cette décision, ledit club a régularisé sa situation vis-à-vis de la Ligue,

Annule sa décision du 07 Octobre 2019, le club LE KAMELEON étant donc actif au titre de la saison 2019/2020.

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* Réunions de coordination technique

. Le Samedi 12 Octobre 2019 au siège de la Ligue : réunions de la Commission Régionale Technique, des Référénts « Gardien de but » et des Référénts « Pratique féminine ».

* La formation des éducateurs

- Titres à Finalité Professionnelle

Dans le cadre de la formation au Brevet de Moniteur de Football (B.M.F.), il a été organisé :

. Les 10, 11, 17 et 18 Octobre 2019 à Morfondé : Module « Projet associatif »

Dans le cadre de la formation au Brevet d'Entraîneur de Football (B.E.F.), il a été organisé :

. Du 07 au 11 Octobre 2019 à Morfondé : semaine 1 du B.E.F. - promotion n°1

. Du 14 au 18 Octobre 2019 à Morfondé : semaine 1 du B.E.F. - promotion n°2

* Le Projet de Performance Fédéral

Le Comité prend connaissance des actions de détectations/sélections :

- Pour la catégorie U15 F :

. Brassage régionale le Samedi 19 Octobre 2019 à Morfondé.

Arbitrage

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage :

Demande de renouvellement de carte d'arbitre honoraire

. M. Daniel MOURE (carte 2018/2019 accordée par le Comité Directeur le 17.09.2019

. M. Jean-Claude FAGLIN (pas de carte en 2018/2019 – carte 2017/2018 accordée par le Comité Directeur le 21.08.2017)

QUESTIONS DIVERSES

C. LAQUERRIERE

. Fait un point des travaux de la Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués.

. Fait un point de la couverture par des délégués des rencontres comptant pour le 6^{ème} tour de la Coupe de France.

. Suite à l'information donnée lors de la précédente réunion plénière du Comité, confirme la nomination de M. Gilles PETITMANGIN, ancien délégué de la Ligue, en qualité de délégué U.E.F.A..

Le Comité se réjouit de cette nomination et adresse à l'intéressé ses vœux de pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

G. DELORME

. Revient sur le rassemblement U13 F organisé par le District le 19 Octobre dernier à Neuilly-sur-Seine autour des thématiques suivantes : « Les gestes qui sauvent » et « L'arbitrage ».

. Fait part du vœu formulé par la Commission de l'Arbitrage du District quant à la validation des dossiers médicaux des arbitres départementaux.

Il est rappelé que la réglementation fédérale définit les compétences en matière de validation des dossiers médicaux des arbitres et qu'il ne peut être dérogé à ladite réglementation.

JP MEURILLON

. Observe que la Présidente de la Région Ile-de-France a fait référence, lors de son discours prononcé lors de l'inauguration de la Plaine de jeu à Morfondé, au dispositif des « chèques sport » qui remplace l'ancien dispositif « chèquetranSport » et qui serait applicable dès cette saison, et demande des précisions quant aux modalités de mise en œuvre de ce dispositif.

Il est précisé qu'à ce jour, la Ligue n'a pas d'informations quant à ce nouveau dispositif des « chèques sport » et qu'elle doit interroger les services de la Région.

. S'interroge sur la façon dont les clubs sont informés de l'acceptation de leur demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport.

Mme GERMAIN précise que l'information des clubs est faite directement par les services de l'A.N.S..

N. GAMMOUDI

. Mise en conformité des tarifs de formation dans le District à compter du 1^{er} Novembre 2019.

. Revient sur le retard dans la prise de licences constaté en Seine-Saint-Denis et les nombreuses demandes de report formulées par les clubs au début de la saison.

JM RENAUD

. Organisation de l'Assemblée Générale du District le 23 Novembre prochain en présence de la Préfète de Seine-et-Marne (pour l'extension du protocole départemental visant à renforcer la lutte contre les incivilités et les actes de brutalité dans le football, signé lors de la dernière Assemblée Générale du District).

. Informe le Comité que le District a été retenu pour être site pilote pour le déploiement de l'application fédéral « Live Score ».

Le Président s'étonne et regrette vivement que la Ligue n'ait pas été informée de cette initiative par la Fédération, étant également observé que la Ligue n'a pas connaissance de cette application.

A. MOUCER

. Rappelle que la sélection Seniors de la Ligue disputera la demi-finale de la Coupe des Régions le 12 Avril prochain sur le territoire francilien et accueillera la sélection de la Ligue du Grand Est.

C. AUBERE

. Observe qu'après la Coupe du Monde Féminine, la féminisation de l'encadrement ne figure plus au rang des priorités de la F.F.F., et ce, eu égard à la nouvelle politique en matière d'attribution des bons de formation, laquelle ne prévoit plus d'attribuer prioritairement certains bons aux Féminines.

J. MONLOUIS

. Informe le Comité de :

* Son référencement dans le classement des meilleurs avocats français en droit du sport,
* Sa nomination en tant qu'arbitre au sein du Tribunal Disciplinaire de l'I.A.A.F. (en charge des questions d'ordre disciplinaire et du dopage de l'athlétisme au niveau international).
Le Comité lui adresse de chaleureuses félicitations.

V. COLIN

. Informe le Comité de sa nomination au sein du « Club des 100 femmes dirigeantes » créé par la F.F.F. au début de la saison 2017/2018 dans le cadre de son programme d'accompagnement pour les femmes dirigeantes.
Le Comité lui adresse ses félicitations.

B. FOUCHET

. Informe le Comité de sa nomination en qualité de juge au Tribunal de Commerce de Pontoise.
Le Comité lui adresse ses félicitations.

J. SANDJAK

. Donne lecture de divers courriers de remerciements (notamment suite à l'inauguration de la Plaine de jeu Henri JEVAÏN à Morfondé).
. Informe le Comité de l'organisation par la Région Ile-de-France de la Cérémonie des Victoires Sportives le 04 Novembre prochain à Saint-Ouen. Le Président se fera représenté à cette Cérémonie.
. Dans le cadre des rassemblements inter Districts à Morfondé, le Président communique les modalités d'organisation retenues, notamment pour ce qui concerne l'accès au site ; ainsi, il précise que :
. Seules les délégations des Districts seront autorisées à pénétrer dans le Centre Technique ;
. Tous les membres de la délégation devront être présents dans le car qui sera affrété à cet effet par chaque District.
Dans ce cadre-là, le Président informe les Districts de la prise en charge des frais d'autocariste pour le rassemblement Inter District programmé le 30 Octobre prochain.

Le Président
Jamel SANDJAK

Le Secrétaire Général
Ahmed BOUAJAJ